



## NUMEROTATION D'HABITATIONS \* AVIS \*

Au vu des nombreuses nouvelles constructions sur la commune, l'administration se voit dans l'obligation de revoir la numérotation de certaines rues de l'entité.

Cette renumérotation débutera par la **rue du Baron d'Obin.**

Vous serez averti prochainement et personnellement du numéro qui sera attribué à votre habitation.